

SYNTHESE DU SNUDIFO13 CONCERNANT LES DEMANDES DES FORMATEURS DU PREMIER DEGRE (MAT- PEMF-DEA)

Les formateurs du premier degré demandent :

* **Une définition concrète des missions propres à chacun des statuts dès le début de l'année scolaire :**

DEA: quelles missions auprès de la DA, auprès des circonscriptions, auprès de l'ESPE?

Des textes existent concernant certaines missions auprès de la DA et des circonscriptions, mais ceux-ci sont revus chaque année, varient au coup par coup en cours d'année, en fonction des besoins.

Ceci ne permet pas une vision globale et cohérente du rôle des DEA.

* **L'élaboration d'un cahier des charges précis relatifs à ces missions:**

- **PEMF:** cahier des charges permettant une harmonisation du suivi des PES et des bilans intermédiaires

- **DEA et PEMF:** cahier des charges lors de l'accueil des étudiants et des PES dans les écoles d'application

- **MAT et DEA:** cahier des charges concernant le suivi des C2

* **La publication de la convention établie entre la DA et l'ESPE:**

Afin de sortir d'un positionnement individuel face aux sollicitations de l'ESPE.

* **Une définition limpide des rémunérations qui sont définies pour chaque statut**

- **DEA:** paiement de l'indemnité 650 (indemnité de recherche)

- **PEMF et DEA:** répartition équitable de la participation aux jurys de CAFIPEMF, paiement des indemnités relatives à cette participation non payée depuis plusieurs années

- **MAT-PEMF:** paiement de l'indemnité de suivi des C2

- **MAT CAPASH:** rattrapage des indemnités relatives à l'accueil de stagiaires CAPASH ces dernières années.